Bien commun et taxe carbone

CALVEZ Jeffrey
L3 actuariat

Pour qu'une problématique ait le qualificatif « économique », celle-ci doit avoir nécessairement un lien avec la rareté, et cette dernière concerne le monde entier. Il est évident que pour un bien « normal » la rareté est un problème majeur, on comprend assez vite qu'il existe un écart entre le souhait de consommation d'un agent et sa consommation réelle, et cet écart est dû à la rareté. Cependant pour un bien commun il est plus compliqué de concevoir les répercussions de cette rareté, c'est pourquoi ici nous allons étudier cet effet, en prenant comme exemple la taxe carbone qui est un sujet d'actualité majeur.

Tout d'abord qu'est-ce qu'un bien commun ?
Un bien qualifié de commun est un bien non appropriable mais rival, c'est-à-dire que ce bien est présent gratuitement pour tout le monde, car il n'appartient à personne, mais sa consommation par un individu en empêche les autres de sa jouissance. L'exemple le plus connu est l'exemple des réserves de poissons, tout le monde peut pêcher dans les eaux internationales sans restriction et sans devoir payer quelque chose si ce n'est les coûts de cette activité, néanmoins si un bateau pêche un poisson celui-ci ne pourra pas être pêché plusieurs fois. Nous concevons que tant que la consommation d'un bien de ce type ne va pas au-delà de sa capacité auto-génératrice il n'y a pas de problème, mais le résultat final d'un marché libre est souvent le même, celui-ci conduit très souvent à une surconsommation par rapport aux besoins réels, ce problème est connu sous le nom de la « tragédie des communs », cette tragédie explique pourquoi les stocks de poissons diminuent sans cesse, pourquoi la qualité de l'air que nous respirons est de plus en plus mauvaise etc…
Il existe plusieurs moyens d'analyser ce problème, ici nous allons raisonner en termes d'externalité et pour illustrer notre sujet, nous allons nous concentrer sur un unique bien commun : l'environnement (et plus précisément l'air).

Qu'est-ce qu'une externalité ?
Une externalité est une défaillance de marché (lorsque nous ne sommes plus en concurrence pure et parfaite), on parle d'externalité lorsque l'action d'un agent (producteur ou consommateur) affecte d'autres agents, mais ces externalités ne sont pas prises en compte dans le marché, d'après leurs définitions elles sont extérieures au marché.
Lorsque l'action d'un agent accroît le bien être d'un autre agent, on parle d'externalité positive, à l'inverse lorsque que l'action d'un agent réduit le bien être d'un autre agent, on parle d'externalité négative.

Lorsqu'une usine pollue l'atmosphère, elle engrange du bénéfice mais elle réduit le bien-être des habitants aux alentours de l'usine c'est donc une externalité négative, en l'absence de toute régulation publique, l'usine ne paie pas pour avoir le droit de polluer, et donc ceux qui subissent les conséquences de la pollution ne sont pas dédommagés de leur perte de bien-être. On retrouve ici la tragédie des communs expliquée juste au-dessus, pour éviter cette tragédie la théorie économique met en avant deux solutions, à savoir la privatisation avec le théorème de Coase, selon lequel l'existence de droit de propriété bien défini permettrait au marché d'aboutir à une allocation des ressources optimales, et l'autre solution est la

régulation publique qui permet à l'aide de quotas ou de lois, d'assurer une utilisation compatible avec le renouvellement d'une ressource. Nous allons nous concentrer sur la deuxième solution car la solution coasienne est impossible à mettre en pratique dans la réalité (il existe trop d'agent dans ce marché pour que la solution soit envisageable).

Pour l'Etat, déterminer un niveau de pollution optimal est très compliqué, cela peut sembler non éthique, nonobstant étudier la question normative du niveau idéal d'utilisation de l'environnement est nécessaire (si nous souhaitons garder un niveau de confort égal avec l'augmentation de la population il n'y a pas vraiment d'autre solution à court terme), et pour répondre à cette question il existe différentes approches que nous n'allons pas étudier dans cette rédaction.
Après avoir déterminé un niveau de pollution optimal l'Etat peut décider de faire payer l'utilisation de l'environnement, c'est pourquoi il a mis en place la taxe carbone, c'est un impôt direct qui est une taxe pigouvienne, c'est-à-dire que son but est d'internaliser le coût social des activités économiques et notamment en ce qui concerne la pollution, son rôle est de décourager les émissions polluantes en faisant payer les pollueurs proportionnellement à leur taux de dégradation de l'environnement , cette taxe peut être payée en amont sur l'utilisation des énergies fossiles, mais également en aval pour le consommateur, tout ceci a pour but d'augmenter le prix final des produits (taxe pigouvienne), ceci implique (en théorie) que de nombreux agents vont se retourner vers des produits moins polluants et donc réduire le chiffre d'affaire des entreprises polluantes, ainsi les entreprises fabriquent moins (et donc polluent moins), par conséquent les entreprises changent leur manière de produire, au final cette taxe permet d'équilibrer le bien être des agents conformément à la production des entreprises.

En conclusion, l'environnement est un bien commun qui peut être affecté par le problème de rareté, les usines souhaitent faire du bénéfice et pour ce faire elles produisent, et donc elles polluent ce qui abaisse la satisfaction des agents (diminution de la qualité de l'air, possibilité de maladie accrue), il existe donc un déséquilibre entre le bien être des agents et la production des usines, comme en réalité nous ne sommes pas en concurrence pure et parfaite, l'Etat français se doit d'agir afin de remédier à cette imperfection du marché, et c'est pourquoi il a mis en place la taxe carbone en 2014.
Cette taxe a tout de même son lot de critique, par exemple plusieurs études tendent à prouver que la taxation des énergies fossiles pèse en proportion plus sur les ménages pauvres.
Jugée injuste socialement et d'une efficacité discutable elle devient de plus en plus impopulaire. L'actualité prouve que le combat entre l'environnement et la production est loin d'être fini et certain, comme nous venons de le voir il n'y a pas longtemps avec l'annonce du président Macron sur l'annulation des hausses de taxe sur les carburants (qui était prévue pour le 1er janvier 2019). Comme l'explique maxime Combes économiste membre d'Attac, « Aujourd'hui, le prix payé par les industries les plus polluantes du pays ne les incite pas à réduire leurs émissions ».
Entre le peuple en colère, les entreprises qui souhaitent toujours plus de profit, et les problèmes environnementaux, les français attendent des réponses efficaces et durables.
Taxes vertes ? Un plan de relance économique ? Une nième conférence sur l'écologie avec des résultats stériles ? Les économistes débattent encore sur les futurs envisageables. Heureusement Il y a une pointe d'espoir, l'environnement est au cœur des préoccupations .